



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bois d'industrie

Question écrite n° 113698

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le développement nécessaire des constructions écologiques en bois. Suite au Grenelle de l'environnement, on assiste actuellement à une véritable explosion des constructions en bois. Que ce soit des particuliers pour leur maison individuelle, des entrepreneurs pour leur usine ou des agriculteurs pour des hangars agricoles, le bois est de plus en plus présent dans la construction. Écologique, facile à mettre en oeuvre, bon isolant thermique et ayant encore d'autres avantages, le bois mérite bien l'intérêt qu'on lui accorde aujourd'hui. Comme le faisait remarquer M. le sénateur Philippe Leroy au nom de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, la France possède l'une des plus grandes forêts d'Europe et sa superficie s'accroît chaque année de 25 000 hectares. Dans son intervention, le sénateur préconise également une utilisation plus massive du bois feuillu dans les constructions. Alors que les constructions en bois font aujourd'hui appel le plus souvent à des filières de fabrication étrangères, il lui demande ce que son Gouvernement entend mettre en oeuvre pour développer rapidement notre capacité de production de bois de construction.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113698

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7512

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)